



**Le club nautique de Châtillon-sur-Indre** est heureux de vous inviter à son 21<sup>ème</sup> meeting qui se déroulera à la piscine municipale Alfred FREVILLE.

**le jeudi 14 mai 2015**

Notre meeting est ouvert pour toutes les catégories, mais chaque nageur est limité à 4 courses.

Pour ceux qui le souhaitent, nous assurons le repas du midi pour la somme de 10€. Il a habituellement lieu dehors, devant la piscine, sur l'aire de loisirs, ce qui permet aux enfants de se détendre (en cas de pluie, nous avons une solution de repli).

Nous proposons aussi la possibilité d'un hébergement la veille au soir, si vous êtes intéressés, nous contacter rapidement.

Nous espérons vous compter parmi nous lors de ce 21<sup>ème</sup> meeting

Annette GARCEAULT  
Présidente du C.N.C.I



# **21<sup>ème</sup> MEETING**

## **NATATION**

**avenirs, poussins, benjamins, minimes  
cadets, juniors, seniors et plus**

14 mai 2015

**CHATILLON-SUR-INDRE**

Bassin de 25 m – 5 couloirs

*21ème* **MEETING DE CHATILLON-SUR-INDRE**  
**14 mai 2015**

**REGLEMENT**

- 1- Le meeting est ouvert à tous les nageurs et nageuses licenciés F.F.N.
- 2- Les séries seront constituées au temps d'engagement.
- 3- Sur une réunion, un nageur ne peut participer qu'à un seul relais..
- 4- Chaque nageur est limité à quatre courses
- 5- Plusieurs relais peuvent être engagés, seul un relais par club compte pour le calcul des points.
- 6- Le surclassement n'est autorisé que pour les relais

**7- CATEGORIES**

Avenirs, Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Seniors et Plus...

**8- EPREUVES**

- 100 DOS, 50 BRASSE, 100 4 NAGES, 50 NL, 100 NL, 50 PAP, 50 DOS, 100 BRASSE
  - Relais 8 x 50 NL : Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Seniors et Plus, Filles-Garçons-Mixte libre
  - Relais 4 x 50 4 Nages Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Seniors et Plus, Filles- Garçons- Mixte Libre
  - Relais 8x 25 NL : Avenirs, Poussins, Filles-Garçons, Mixte libre
  - Relais 4x 25 4 Nages : Avenirs, Poussins, filles-Garçons-Mixte libre
- 9- En cas de surnombre, les organisateurs se réservent le droit de limiter le nombre de nageurs par club. Vous serez avisé par courrier une semaine avant la compétition.
  - 10- Aucun remboursement ne sera effectué pour tout forfait réalisé dans les 4 jours précédents la compétition.

**DROITS D'ENGAGEMENTS**

**FORFAIT par nageur                      12€.**

## MODALITES

- Accord de participation avant le **30 Avril 2015** à : **Madame Annette GARCEAULT**  
**Les Chérelles**  
**36700 CHATILLON SUR INDRE**

Engagements sur EXTRANAT pour le 11 Mai 2015 dernier délai

Contacts ; Annette GARCEAULT au 02.54.38.90.05 ou 06 70 45 29 75  
annette.garceault@wanadoo.fr ou William GUILLOTEAU au 06 62 29 94 39

## LIEU DU MEETING

- Piscine municipale Alfred FREVILLE de CHATILLON-SUR-INDRE

## PROGRAMME

**Matin : ouverture des portes : 8 heures 15**  
Début des épreuves : 9h

**Epreuves** : Relais 8X25 NL, Relais 8X50NL, 100 DOS, 50 BRASSE, 100 4  
NAGES, 50 NL

**Après-midi : ouverture des portes : 13H15**  
Début des épreuves : 14H

**Epreuves** : Relais 4X25 4N Mixte, Avenirs, Poussins ; Relais 4X50 4 N Mixte  
Benjamins Minimes et Plus ; 100 NL, 50 PAP, 50 DOS, 100 BRASSE

## CLASSEMENT

**Epreuves individuelles** : 1<sup>er</sup> 9 pts ; 2<sup>ème</sup> 7 pts ; 3<sup>ème</sup> 5 pts ; 4<sup>ème</sup> 3 pts ;  
5<sup>ème</sup> 1 pt

**Relais** : 1<sup>er</sup> 18 pts, 2<sup>ème</sup> 14 pts ; 3<sup>ème</sup> 10 pts ; 4<sup>ème</sup> 6 pts ; 5<sup>ème</sup> 2 pts

**Pour le classement des clubs, les catégories sont ainsi définies : Avenirs 1  
catégorie- poussins 1 catégorie- benjamins 1 catégorie- minimes 1**

**catégorie ; cadets-juniors-seniors et maitres seront classés dans la même catégorie.**

## **RECOMPENSES**

- Médailles aux 3 premiers de chaque catégorie et par épreuve en Filles et Garçons. Les avenirs et poussins seront récompensés par année.
- Coupe Fille : Remise au club totalisant le plus de points sur toutes les épreuves individuelles.
- Coupe Garçon : Remise au club totalisant le plus de points sur toutes les épreuves individuelles
- **Trophée Simone BENOIT** :Le club qui totalisera le plus de points sur l'ensemble des épreuves, détiendra le trophée pour une durée d'un an.  
Ce trophée sera attribué définitivement au club l'ayant remporté pendant 3 années consécutives.